

LA GESTION DECENTRALISEE DES RESSOURCES FORESTIERES AU BURKINA FASO

1. Introduction
2. Les fondements de la gestion décentralisée
3. Où en est-on : quels acquis et quelles insuffisances
4. L'enjeu majeur de la GDRF
5. Les principaux défis
6. Les perspectives
7. Conclusions/recommandations

Par Albert COMPAORE, chargé de programme à l'Asdi/Ouagadougou

Introduction

- C'est dans la recherche d'une plus grande efficacité de l'action publique que l'Etat burkinabé a opté pour la décentralisation intégrale depuis 2005. L'Etat tend ainsi à limiter son rôle à la planification stratégique, à la réglementation et à l'accompagnement des acteurs .
- La décentralisation est en principe un moyen d'approfondissement de la démocratie à travers la stimulation de la participation de tous les acteurs concernés au processus de prise de décisions à leur mise en œuvre et à leur suivi-évaluation.

Introduction

De notre point de vue, la gestion décentralisée des ressources forestières peut être soit géographique, soit technique.

- La décentralisation géographique est l'acte par lequel l'Etat transfère aux Collectivités Territoriales (Régions et Communes) les compétences et les ressources pour la gestion des ressources forestières dans les limites de leurs territoires.
- Quant à la décentralisation technique, c'est le transfert par l'Etat à un opérateur public ou privé, autre que la collectivité territoriale, des compétences et des ressources pour la gestion des ressources forestières (un exemple est donné par les Unions de groupements de gestion forestière au Burkina).

Quels sont les fondements de la gestion décentralisée des ressources forestières au Burkina Faso

La gestion décentralisée des ressources forestières se fonde sur les instruments suivants :

La Politique forestière nationale adoptée en 1995

Cette politique fait une place de choix à la gestion communale des forêts.

Le code forestier (1997):

Ce code reconnaît plusieurs gestionnaires des ressources forestières dont ,l'Etat lui-même, les CT et le privé.

Le Code général des collectivités territoriales (2004, relu en 2006):

Ce Code transfère les compétences en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles aux CT

Quels sont les fondements de la gestion décentralisée des ressources forestières au Burkina Faso

Le Plan de Réformes Institutionnel et Juridique pour la Décentralisation dans le secteur forestier (PRIJD) - 2006

Fruit d'un travail collectif de plusieurs experts, le PRIJD est un texte assez complet qui propose une approche et des outils méthodologiques (Elaboration de plan d'action forestier régional, création et classement de forêts communales, gestion des conflits, élaboration de convention de gestion des ressources naturelles) pour une mise en œuvre de la gestion communale des ressources forestières.

Où en est-on avec la gestion décentralisée des ressources forestières au Burkina Faso?

1. De la décentralisation géographique

- ***La création de forêts villageoises comme prélude à la gestion communales des forêts au Burkina Faso.***

Grâce à la génération des projets « bois de villages » fin des années 70/début des années 80 et à l'avènement de la révolution en 1983 qui a vu le lancement des trois luttes au Burkina Faso, de nombreuses forêts villageoises ont été créées. Cependant on constate l'absence d'une véritable vision pour canaliser ce formidable élan qui a vu cependant un éveil des consciences sur la nécessité de la protection de l'environnement..

Où en est-on avec la gestion décentralisée des ressources forestières au Burkina Faso?

- *La création de forêts départementales comme étape à la gestion communale des forêts au Burkina Faso.*

Le Burkina Faso a entamé la décentralisation géographique de la gestion des forêts par la mise en place en 2003 d'un programme de création de forêts départementales. Les départements sont des circonscriptions administratives qui subsistent aux côtés des communes rurales dont ils partagent le même territoire.

Ce programme a abouti à la création de 230 forêts départementales d'une superficie totale de 98 268 ha. Mais, selon le Service forestier, cette option s'est vite heurtée à des difficultés de tout genre qui ont imposé la nécessité de transférer les forêts départementales ainsi créées aux collectivités territoriales à travers la mise en œuvre du PRIJD.

Où en est-on avec la gestion décentralisée des ressources forestières au Burkina Faso?

2. De la décentralisation technique

➤ La gestion communautaire comme prélude à la décentralisation technique de la gestion des forêts

Un des acquis « phare » en matière de gestion décentralisée des ressources forestières au Burkina Faso est la création de chantiers d'aménagement forestier (CAF) à partir de 1986. Il s'agit de concessions de gestion forestière accordées par le SF à des groupements de gestion forestière réunis en Unions de gestion forestière. A ce jour, il existe une Fédération des Unions de Groupements de Gestion forestières (pus de 300 groupements) qui gèrent plusieurs CAF couvrant près d'un million d'hectares de forêts naturelles

Où en est-on avec la gestion décentralisée des ressources forestières au Burkina Faso?

3. La communalisation intégrale et la naissance de forêts communales

A partir de 2006, la décentralisation intégrale intervient avec la création de 302 communes rurales et de 49 communes urbaines. En outre treize régions sont également créées en tant que collectivités territoriales.

Aux termes du Code général des collectivités territoriales, les communes exercent leurs compétences en matière de gestion des ressources naturelles et de l'environnement dès l'installation de leurs conseils municipaux.

Enfin, le code consacre le zone territorial de la commune en trois partie : une zone de conservation qui constitue la zone de protection des ressources naturelles, une zone de production et une zone d'habitation

Où en est-on avec la gestion décentralisée des ressources forestières au Burkina Faso?

C'est ainsi que, réconfortées par les dispositions du CGCT et inspirées par le PRIJD, de plus en plus de maires prennent des initiatives de création de forêts communales. Cette nouvelle dynamique s'annonce novatrice et porteuse de succès pour la gestion durable des ressources forestières. Mais en même temps, les défis s'annoncent nombreux et complexes.

A ce jour, les exemples les plus pertinents concernent des forêts communales de Méguet et de Sablogo et la création de la première association de communes forestières du Burkina Faso, celle du Ganzourgou.

Enjeux et défis de la gestion communale des forêts au BURKINA FASO

La gestion communales des forêts hérite d'une situation de décentralisation géographique et technique qui sonne comme un véritable défi lancé aux nouvelles autorités communales; il s'agit de :

- ***L'héritage des forêts départementales***
- ***L'héritage des forêts villageoises***
- ***L'héritage des chantiers d'aménagement forestier***

Enjeux et défis de la gestion communale des forêts au BURKINA FASO

Pour relever un tel défi de la gestion communale, les nouvelles autorités communales doivent :

- ***Négocier leur propre espace de pouvoir en synergie avec les acteurs en place à travers redéfinition sur une base consensuelle des rôles et des conditions d'exercice de ces rôles par les différents acteurs. Le tableau suivant tente de définir les acteurs et leurs rôles.***
 - *Définir clairement le domaine forestier communal et prendre des arrêtés de classement de forêts communales*
 - *Identifier et codifier les acteurs et leurs rôles respectifs;*
 - *Sécuriser davantage chaque acteur au moyen de lois et règlements adaptés (voir loi sur la sécurisation foncière);*
 - *Développer leurs capacités ;*
 - *Leur donner l'accès aux moyens d'agir.*

Enjeux et défis de la gestion communale des forêts au BURKINA FASO

- *Faire de la gestion décentralisée des ressources forestières, une source de développement local tant au plan économique, social que culturel*
- En effet, il ne s'agit pas seulement pour les CT de « se procurer des revenus financiers à travers des taxes forestières pour faire face à des besoins de fonctionnement et d'investissement », d'ailleurs les RF ne constituent pas pour l'heure des sources limitées de revenus monétaires.
- *Bien plus encore ,il s'agit de préserver et de développer les services environnementaux et économiques que procurent les arbres et la forêt . Faut-il rappeler ces services:*

Enjeux et défis de la gestion communale des forêts au BURKINA FASO

- ***production*** : PFNL souvent compléments alimentaires essentiels et sources de revenus; bois-énergie et de bois d'œuvre; pharmacopée;
- ***Séquestration du CO2***;
- ***protection des ressources*** en eau , des sols, et de la diversité biologique ;
- ***promotion du patrimoine culturel*** à travers notamment les rites et coutumes, contes et légendes etc.

Les perspectives

➤ ***Soutenir la dynamique sans précédent s'est construite progressivement autour du défi que pose la gestion décentralisée des ressources forestières à travers notamment la gestion gouvernance communale des forêts***

A ce titre on citer :

- Le projet pilote de Gouvernance forestière lancé par l'ONG Tree Aid en collaboration avec le service forestier, en application du PRIJD. Ce projet concerne huit communes du Burkina Faso
- La création du Groupe de Recherche action sur la Gouvernance forestière;
- La mise en place au sein du Ministère de l'environnement d'un comité de mise en œuvre de la décentralisation dans le secteur forestier

Les perspectives

➤ *Promouvoir une stratégie sous régionale de promotion de la gouvernance communale des forêts*

Il est impératif de concilier les trois niveaux de planification suivants: le niveau communal, le niveau national et le niveau sous-régional.

Dans cette démarche, c'est le principe de subsidiarité qui doit prévaloir à la hiérarchisation des [objectifs](#).

Conclusion

- La gestion communale des forêts est une option pertinente qui demande cependant à être confirmée grâce à un engagement politique conséquent et des réformes appropriées à tous les niveaux
- La création d'associations et d'unions de communes forestières est impérative pour porter une telle ambition qui bénéficie d'un contexte favorable marqué par ces changements climatiques, une opportunité à saisir plutôt qu'une contrainte ou une menace!
- Enfin les efforts déployés par les communes pour une gestion durable des forêts doivent être accompagnés tant au plan national que sous régional pour avoir l'impact escompté aux plans environnemental, économique et social

MERCI DE VOTRE ATTENTION